

SFL ADHERE AUX RECOMMANDATIONS AFEP/MEDEF

SFL adhère aux recommandations AFEP/MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées

Paris, le 17 décembre 2008 - Le Conseil d'administration de SFL, qui s'est réuni le 9 décembre 2008, a examiné les recommandations de l'AFEP et du MEDEF du 6 octobre 2008 concernant la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

Le Conseil a constaté que SFL était en conformité avec ces recommandations et a décidé que SFL appliquerait à l'avenir ces recommandations qui s'inscrivent dans la démarche du meilleur gouvernement d'entreprise suivie par SFL.

La SFL, avec un patrimoine exceptionnel de près de 3,8 milliards d'euros droits inclus centré sur le Quartier Central des Affaires de Paris, constitue le vecteur privilégié d'accès au marché immobilier de bureaux et de commerces de la capitale. Le groupe, leader sur ce marché, se positionne aujourd'hui résolument vers la gestion dynamique d'actifs immobiliers de grande qualité. SFL a opté pour le régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (SIIC) en 2003.

MARCHÉ DE COTATION :
Euronext Paris Compartiment
A – Euronext Paris ISIN
FR0000033409 – Bloomberg :
FLY FP – Reuters : FLYP PA

